

La concertation

Depuis le 1 octobre 2023, la Métropole et la ville de Nancy ont ouvert une concertation publique sur l'avenir de l'ensemble Léopold Carnot à Nancy. Notre association se saisit du sujet et propose aux habitants et aux décideurs une vision avec un ensemble de propositions cohérentes avec les impératifs écologiques et sociaux de notre époque.

- Accès à la plateforme de concertation via ce lien

<https://jeparticipe.metropolegrandnancy.fr/processes/concertation-place-carnot-leopold>

Nous vous incitons à aller y soutenir notre contribution avec un commentaire et un pouce vers le haut, copiée-collée de celle ci-dessous.

Grandes lignes

Voici ce qui ressort du positionnement d'EDEN dans les grandes lignes :

- Favorable à l'idée de renforcer la végétalisation et la plantation d'arbre ainsi que de désimperméabiliser.
- Dubitatif sur la proposition d'extension du parking souterrain.
- Soutiens la démarche de conserver la présence de gros événements comme la foire annuelle sur les places Carnot et du cours Léopold.
- En profiter pour y introduire un aménagement cyclable sécurisé (réseau interquartier prévue pour 2035 dans la P2M).
- Résorber l'effet coupure du reste de la ville par la présence de routes très fréquentées qui font tout le tour de la place Carnot et du cours Léopold.

Propositions

Circulations

Rappel sur le P2M

La Métropole a adopté le [Plan Métropolitain des Mobilités \(P2M\) le 25 novembre 2021](#). Vous retrouverez ci-après notre analyse après son adoption :

<https://as-eden.org/plan-metropolitain-des-mobilites-lanalyse-deden/>

La Métropole y porte une ambition de transformation des usages. D'ici 2030, elle présente des objectifs très volontaristes de réduction de l'usage de la voiture au profit des autres modes de mobilité : marche, transports en commun et surtout vélo et autres trottinettes, gyroroues, etc (les EDPM). Voici les objectifs de "parts modales" :



Source : P2M, Bilan de concertation - 2021

En cohérence, notre association inscrit donc son analyse dans le cadre de ces objectifs ambitieux.

Analyse locale

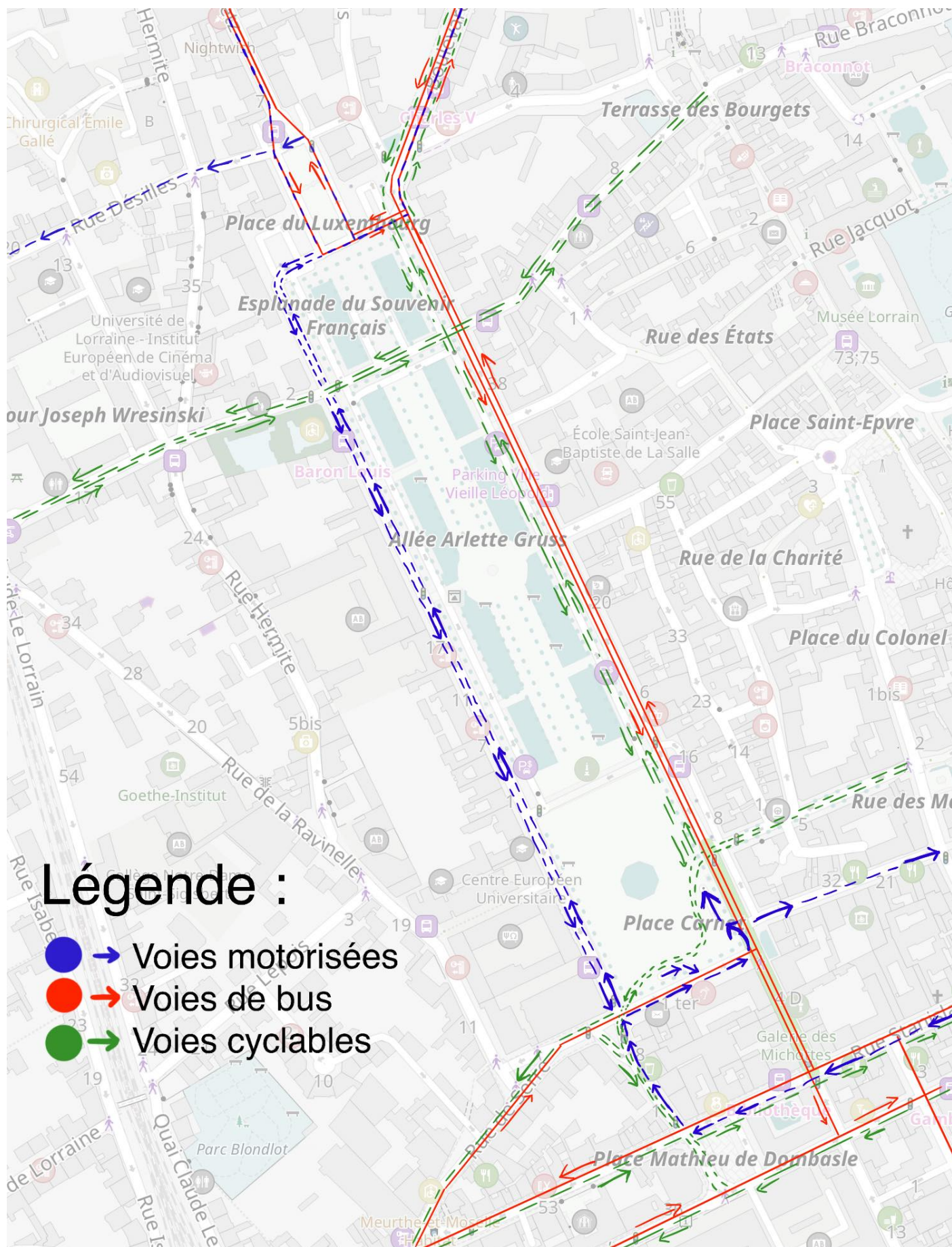
D'une part, la circulation automobile présente sur l'ensemble du contour des places à un impact négatif sur toutes possibilités d'espace de convivialité, dû principalement à des nuisances sonores. D'autres part, les promeneurs sont dissuadés de se rendre à pied ou à vélo sur la place Carnot et le cours Léopold en raison de cette présence stressante. Le cours Léopold est particulièrement anxiogène quand on y circule à vélo. La bande cyclable invite à se prendre une portière ou bien à se faire frôler par les véhicules qui dépassent.

Les voies de circulations Cours Léopold et Place Carnot sont très fréquentées par des lignes de bus, notamment la ligne Sub 10 et demain la ligne T5 à haut niveau de service, ces lignes ayant besoin d'un bon cadencement pour être attractives à l'usage. Nous considérons que cette la ligne T5 devrait profiter de voies en site propre, partagées intelligemment avec les lignes secondaires.

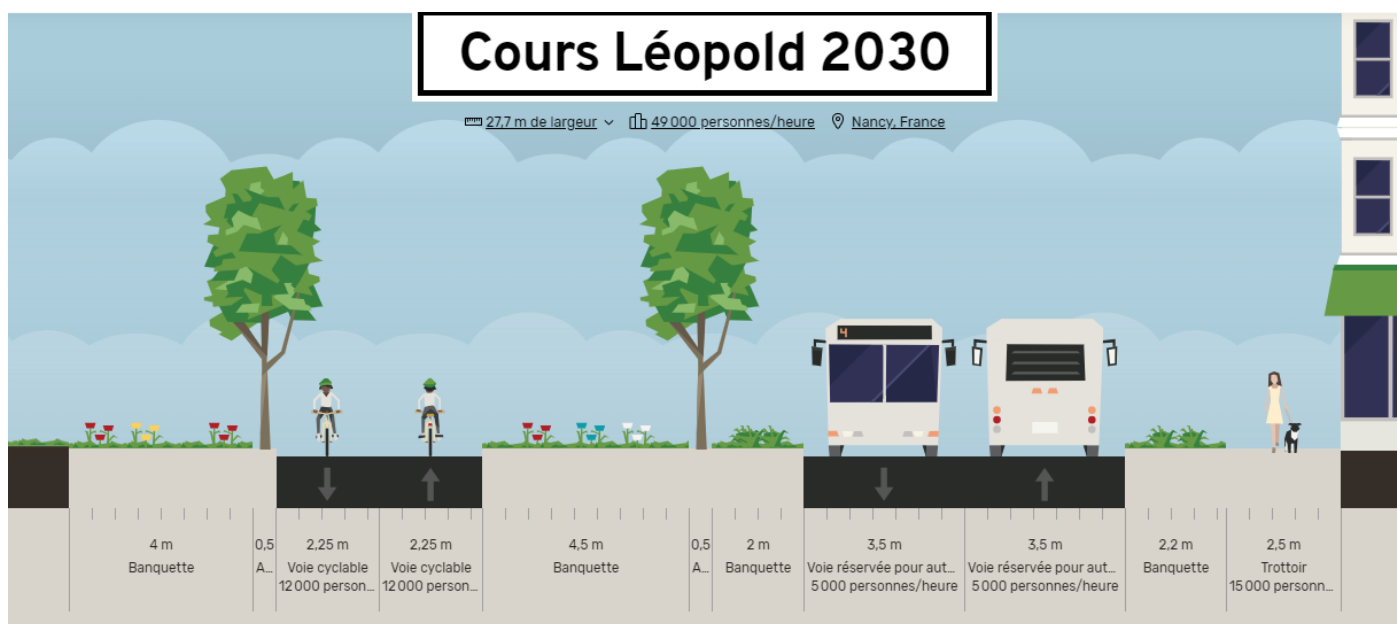
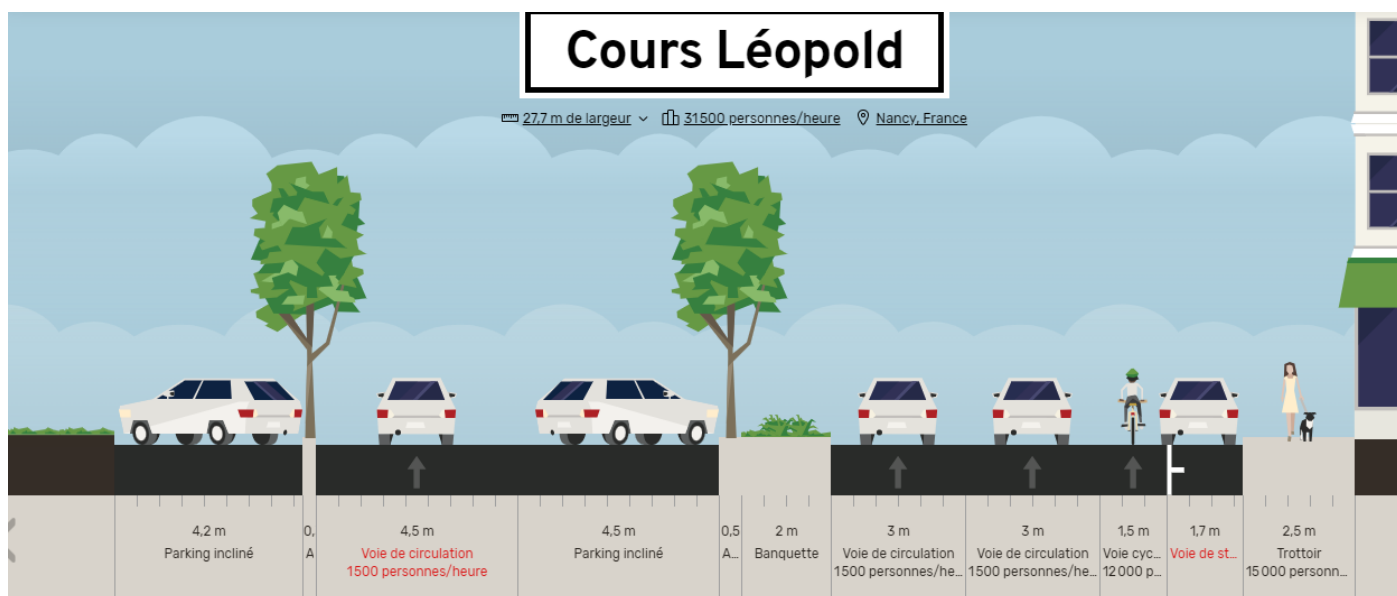
Pour limiter ces impacts négatifs, EDEN propose une réflexion globale sur les questions de mobilités en lien avec ces places.

Nous considérons que les places Carnot et Léopold devraient être facilement accessibles depuis le côté est (vieille ville), et coté sud de la ville de Nancy. Ainsi nous souhaitons que les emprises dédiées à la circulation des automobiles soient largement diminuées.

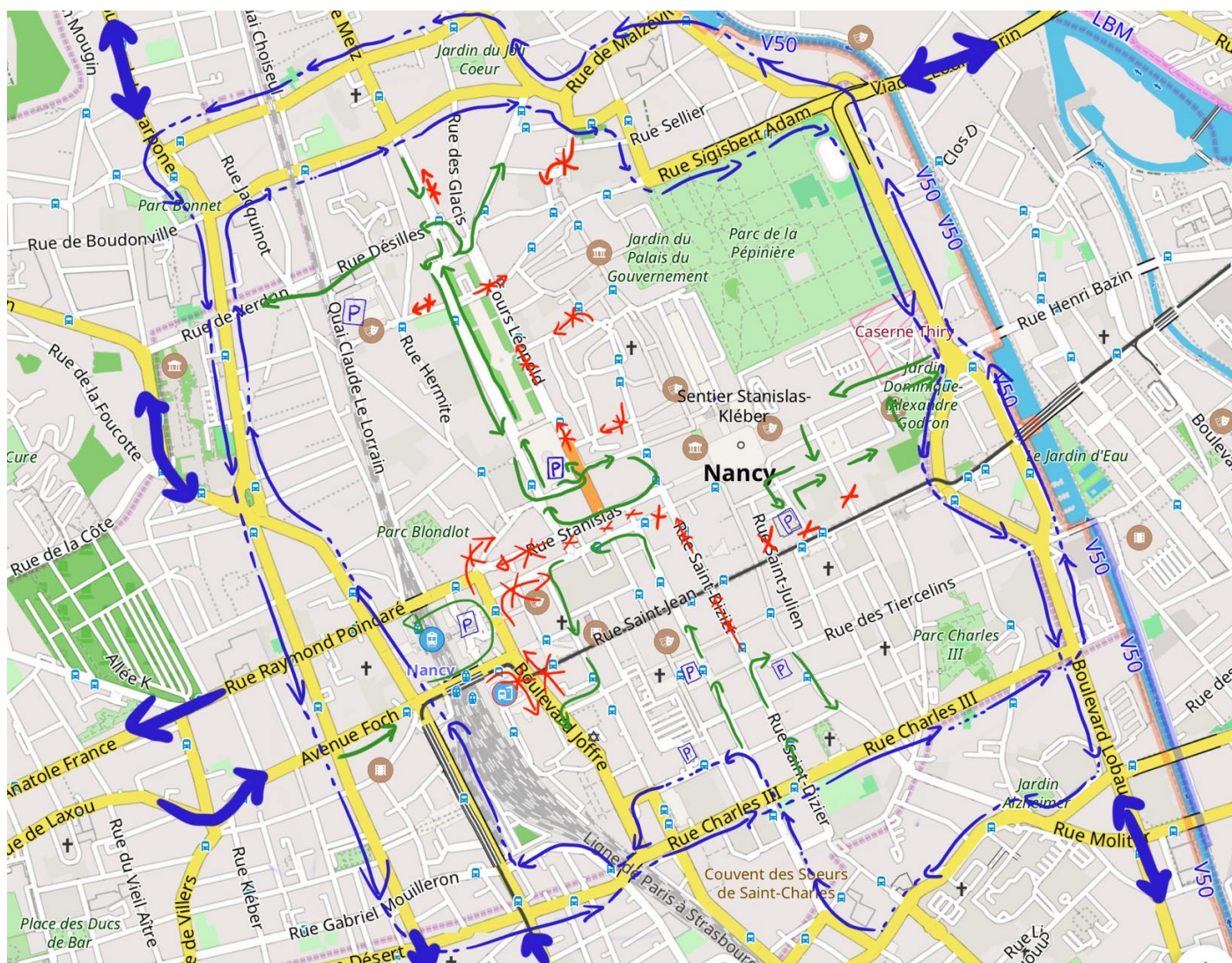
Cela donnerait ainsi la possibilité de réserver ces voies actuellement existantes aux lignes de transports en commun, en site propre.



Proposition de réaménagement du cours Léopold côté est, avec une vue actuelle et notre vue future :



Plus globalement, concernant les questions de mobilités, nous soumettons à nouveau l'idée de réviser le plan de circulation du territoire de la métropole, afin de, pour le cas présent, rediriger le trafic intense présent à proximité des places sur l'anneau extérieur (Jeanne d'Arc, Rue Charles III, Boulevard 26^e RI, Rue Jean Lamour...).



Légende :

- en rouge, les directions interdites aux motorisés (sauf les bus)
- en vert, les itinéraires de destination
- en bleu, l'anneau de circulation naturel de Nancy

Ce plan de circulation est inspiré du modèle appliqué dans de nombreuses villes européennes novatrices comme Gand. (voir l'article ci-après : <https://www.cc37.org/gand-belgique-un-plan-de-circulation-pour-favoriser-les-modes-actifs/>) Dans ce type de plan de circulation, la circulation automobile de transit est redistribuée sur l'anneau de circulation. Celui existant à Nancy est illustré en bleu.

La voiture n'est cependant pas interdite de circuler et d'accéder en ville puisque l'ensemble des parkings en ouvrage restent accessibles selon le côté par lequel on aborde l'entrée de ville. Il ne sera en revanche plus possible de traverser le centre-ville de part en part. Pour accéder au Cours Léopold depuis la gare ou inversement, il faudra repasser par l'anneau de circulation.

L'immense avantage de ce plan est qu'il permet l'apaisement efficace de la circulation en ville, incite les usagers qui le peuvent à se déplacer à pied, à vélo ou en transport en commun et permet à celles et ceux qui en ont impérativement besoin de circuler en voiture, souvent plus

efficacement grâce aux « reports modaux » (les changements de moyen de transport des usagers).

Stationnements

En lien avec ambitions de la Métropole via son plan métropolitain des mobilités, EDEN s'interroge sur le besoin d'étendre le stationnement sous la place Carnot. Avec le souhait de réduire la part modale de la voiture de 50 % en 2020 à 30-35 % en 2036, les besoins en stationnement seront réduits. Par ailleurs, ces ouvrages de stationnement souterrains ont un coût économique non négligeable, qu'il serait préférable de flécher sur des ouvrages et service plus utiles. Nous rappelons qu'il existe à proximité le parking de la Manufacture et ses 241 places qui est moins utilisé.

Par ailleurs, pour les personnes venant de l'extérieur de la Métropole, il est important de souligner que le parking relais "Pont fleuri" de Maxéville pourrait être connecté au cours Léopold via la ligne T5 à haut niveau de service mais ça ne sera pas le cas en 2026. A ce titre, il est très important que la rue de Metz soit le plus possible en site propre et le moins impacté possible par la circulation automobile.



Plan issu du P2M voté en novembre 2021

Source : <https://www.grandnancy.eu/construire-lavenir/plan-metropolitain-des-mobilités>

Les places de stationnement en surface aux abords des places Léopold et Carnot, ainsi que celles présentes le long des voies de circulations coté vieille ville à l'est doivent disparaître à terme.

À contrario, EDEN n'est pas opposée à la conservation de places de stationnements sur la partie nord de la cours Léopold comme déjà existant, ainsi que le long de la voirie côté ouest (Faculté - lycée). Cela doit cependant être considéré comme temporaire, accompagnant le temps de transition pour parvenir à un seuil où le besoin sera devenu obsolète, logiquement en 2036.

Idée d'aménagements

Comme cité précédemment, nous sommes favorables à la suppression des parkings en surface sur le cours Léopold, à la création de voies de bus en site propre coté est et d'une piste cyclable bidirectionnelle le long des voies de bus, sur l'emprise du stationnement en surface des cours Léopold et place Carnot. Ces redistributions des surfaces aux mobilités permettent de repenser l'agencement de ces places.

Vie du lieu

Une place est un lieu de vie important. Elle peut accueillir une multiplicité d'événements festifs et culturels tout au long de l'année.

Nous sommes donc favorables à la conservation de la Foire annuelle sous une forme à faire évoluer mais également au maintien des événements réguliers comme les guinguettes tous l'été, le cirque, etc. D'autres propositions semblent plébiscitées comme la présence d'un marché local, des événements sportifs, etc.

Ces places se situant au centre de la Métropole, donc au plus proche des administrés, cela leur permet de s'y rendre plus facilement à pied, à vélo ou en transports en commun.

Il faut en revanche veiller à la pollution sonore pour les riverains.

Le besoin de végétalisation nécessite certainement de réduire également l'emprise dédiée à la foire, sans pour autant interdire certains grands manèges.

Aménagements

Le cours Léopold dispose déjà d'un patrimoine arboré conséquent et centenaire. C'est une vraie chance que nous devons préserver. En revanche, nous sommes favorables à l'extension de la plantation d'arbre sur la place Carnot, de façon mesurée pour permettre l'installation des événements temporaires précités. Concernant les aménagements durables de la place Carnot.

Nous nous montrons ouverts à la réinstallation d'une fontaine place Carnot. Les points d'eau permettent comme la végétalisation de réduire la température d'une place, utile avec le réchauffement climatique.

Un maximum d'espace devra être désimperméabilisé.

D'autres aménagements sont envisageables : des parcs de jeu pour les enfants, des allées pour la promenade, un parcours santé, un espace livre, un petit espace culturel et associatif. Ce sont des propositions que nous soutenons pour agrémenter le plaisir de rester sur la place.